**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 4 (1901)

**Heft:** 208

Artikel: Le patinage

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-285673

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mande de compensation qu'il ne m'appartenait pas, je crois, de repousser.

Qu'il ne vous appartenait pas...

- Non! quels que soient, comme vous me l'avez dit encore, mes sentiments à votre égard, autant qu'il est en mon pouvoir, j'apprends à votre fils.

\_\_ A notre...

 A notre fils à vous aimer, et je ne veux pas qu'il me reproche un jour de vous avoir éloigné de lui... plus qu'il n'était nécessaire.

La mesure de cette nécessité m'échappe...

 Ce n'est pas moi qui juge, c'est...
 M. Brémond étendit la main, et sans aigreur, le front seulement barré d'un pli :

Vous avez raison! dit-il. La loi! Leurs regards se rencontrèrent ; mais ils détournèrent la tête, gènés, déconcertés par la tournure agressive que prenait leur entrevue.

Madeleine alla du bout de son pied fermer une bouche de chaleur, puis arrangea les coussins d'un fauteuil; Jacques examinait un portrait d'André posé sur un écoinson.

Tres doux, il s'enquit: Il dort, n'est-ce pas!

Immédiatement ils comprirent que la conversation devait rester sur ce terrain; ils se rapprochèrent.

- Oh oui! répondit-elle. Le pauvre mignon était si fatigué! Quand je ne suis pas là, il ne veut pas se reposer dans la journée, et comme j'ai été en course tout ce tantôt !...

Elle sourit, étendait le doigt vers le bagage

que Jacques avait placé près de lui.

- Mon Noël à moi est par là, dans mon cabinet! reprit-elle. Et vous, qu'est-ce que vous lui avez acheté? Qu'est-ce qu'il y a dans tout cet emballage?

Le visage de Jacques s'était aussi rasséréné : - Mais si vous le voulez bien, dit-il, nous allons passer tout en revue.

Il tira de sa poche un canif, coupa les ficelles:

Voilà d'abord une boîte, un campement de soldats, avec des tentes, des caissons, des faisceaux! Il y a même une marmite, je crois, un feu qui flamboie... Ca c'est un polichinelle! Il faut varier les plaisirs !...

Costume en soie, c'est magnifique! Il coupa encore. arracha des papiers:

Ça, un uniforme de zouave! De plus en plus beau! Je vais être jalouse!

— De moi!... Un étranger!...

— Oh! chez moi! Seul!à cette heure!

Pardon.

Ils se considérèrent, très émus. Elle s'affermit pour demander:

— Et ce colis... énorme! Là ? — Un cheval à bascule.

Je m'en doutais; moi qui en ai un aussi!

— A bascule ?

- Non! à mécanique.

Oh! bien! Le vôtre sera pour la guerre, le mien pour la parade.

— C'est cela!... Maintenant je vais vous montrer mes achats!

Elle disparut et revint quelques instants après, traînant d'une main un dada à manivelle, et de l'autre portant un grand panier d'où elle tira un ballon, une cuirasse, une ménagerie et un jeu de courses.

La cuirasse et le poney, dit-elle, c'est de la commande... Le reste, je l'ai choisi...

Jacques s'extasiait:

Une ménagerie! Un jeu de courses! Des trouvailles! Oui, vraiment, des trouvailles! Je n'y ai pas pensé, moi!

— Voyons! il fallait bien me laisser quel-

que chose!

- N'avez-vous pas les caresses, Madeleine, toutes les caresses?

Madeleine!

Elle se recula dans la pénombre pour dissimuler la rougeur qui montait à ses joues, mais elle évita de répondre à l'expression de ce re-

- Il ne nous reste plus, fit-elle, qu'à opérer notre mise en scène... sans bruit!

Jacques acquiesça d'une inclination du col.

A pas de loup, ils transportèrent dans la chambre de l'enfant tous les jouets, qu'ils alignèrent sur le tapis.

Au troisième et dernier voyage, Jacques s'ar-

rêta devant le lit.

Puis-je l'embrasser ? implora-t-il. Prenez garde! Ne le réveillez pas.

Ils parlaient en sourdine, et ce semblant de mystère édulcorait leur âme, détendait leurs nerfs. donnait à leur tête-à-tête un caractère de moins en moins contraint, de plus en plus affectueux.

Dévotieusement il effleura de sa bouche le front de son fils, tandis qu'à croupetons déjà, elle relevait avec précaution le tablier de la cheminée.

- Voyez, fit-il en la rejoignant, il n'a même pas bougé.

Il s'était baissé à son tour.

- Le cher mignon, ajouta-t-il en montrant

sur la dalle les petites bottines...

Figurez-vous qu'il les avait mises là bien avant mon retour.... des que la nuit est tombée. et il a demandé à Louise « les plus grands!

Ils nichèrent de chaque côté de l'âtre, Madeleine son cheval mécanique, lui son cheval à bascule, puis comme leurs mains se heurtaient sur la cuirasse, il retira la sienne vivement..

A chacun les siens, fit-elle.

Elle avait dit cela gentiment, sans arrière-pensée; mais cette idée que plus rien de commun n'existait entre eux les surprit et les bouleversa

Ils continuèrent leur besogne, silencieux et attendris, se consultant seulement des yeux pour la place que devait occuper chaque objet, en mimant de réciproques politesses.

- A vous! — Non, à vous! — A toi! -Après toi! - se disaient-ils du geste.

Comme ils se relevaient et s'écartaient un peu pour juger de l'eflet, une exclamation de joie retentit.

André tout debout sur son lit, trépignait, battait des mains:

- Papa! maman! Comme c'est beau! Comme c'est beau!

Ensemble, d'un bond, ils furent près de lui... si près que l'enfant enserra leurs deux têtes dans ses petits bras que leurs joues se touchèrent, et que dans les larmes qui coulaient enfin! — les trois bouches confondirent leurs baisers!

Mon fils!

Jacques!

— Ma femme! Ma femme!

Pour que se ravivât la flamme au foyer qui semblait mort, il avait suffi d'une étincelle allumée par le souffle d'un ange!... Et quand sonnèrent les douze coups de minuit. le vieux Noël, à la lumière des étoiles, vit deux grands enfants, deux heureux de plus sur la terre.

Albert DELVALLÉ

## LE PATINAGE

Le patinage n'a pas encore procuré grand agrément, cette année, aux amateurs. La glace a de la peine à se former par ces temps plutôt humides que froids et secs. La gelée semble venir à présent, et ceux qui affectionnent ce sport pourront s'y livrer à l'aise, si toutefois les lourds camions des brasseurs n'emportent pas trop vite la couche épaisse servant de plancher aux patineurs.

Le patinage présente de nombreux avantages : il est favorable à l'enfant, dont il favorise le développement harmonique de la musculature. Comme tous les exercices en équilibre instable disent les Feuilles d'Hygiène, le patinage fortifie, en esset, non seulement les muscles des jambes, mais aussi ceux du tronc et des membres supérieurs qui jouent le rôle de balancier pendant les évolutions du patineur. Il active, en outre, les fonctions digestives, rend la circulation plus énergique et augmente la capacité pulmonaire. Son influence sur les fonctions respiratoires fait de cet exercice un exercice spécialement recommandable pour la jeune fille, à condition qu'elle n'emprisonne pas sa poitrine dans un étroit corset pour s'ébattre sur la glace. Pour profiter largement de ce sport, fait généralement dans un air pur, vivisiant et sans poussière, il faut porter des vêtements amples, laissant les membres bien libres et permettant le jeu normal des organes thoraciques. Fait par une température plutôt basse, le patinage active aussi les fonctions de la peau sans risquer d'échauffer trop le corps si l'on a soin de ne pas se vêtir lourdement pendant qu'on prend ses ébats. Il est néanmoins toujours prudent de se couvrir davantage une fois l'exercice terminé pour ne pas s'exposer à un brusque refroidissement.

Le seul inconvénient du patinage, principalement chez les commençants, sont les chutes auxquelles il expose. Toutefois, ces chutes sont le plus souvent la conséquence d'imprudences ou de patins mal construits et mal fixés. Le patin doit, en effet, être solidement fixé, si possible vissé à la chaussure; celle-ci doit, elle-même, être bien ajustée au talon et au niveau de l'articulation du cou de-pied; elle doit, en outre, avoir une semelle épaisse, un talon plat et être assez large au niveau des orteils. Le patin doit être construit de façon à ce que la distance entre son tranchant et la plante du pied mesure 7 à 8 centimètres ; une distance trop faible expose aux chutes en faisant porter la semelle dans les courts virages. La distance doit être plus grande, d'environ un centimètre au niveau du talon pour éviter les chutes en arrière ; il est également utile, pour le même motif, que la lame se termine par un prolongement en éperon dépassant le talon de deux centimètres. Quant à la forme de la lame, elle doit varier suivant le but qu'on se propose; une lame ho izontale convient pour le parcours en ligne droite, tandis que la lame légèrement convexe est préférable pour les virages à court rayon.

Testament bizarre. -On s'entrétenait aux Etats-Unis du testament d'un citoyen américain nommé Peter J.-Gragan, de Milwaukee, testament qui vient de donner lieu à un procès des plus curieux.

Voici le texte des dispositions : « Ma fortune, de 3.500 dollars, sera divisée entre ma veuve et mes huit enfants. Les parts

des enfants seront calculées comme suit : Mary recevra 200 dolars de plus que les autres, Nicolas 50 dollars de moins que les autres. John 70 dollars de moins que les autres, Anna 30 dollars de moins que les autres; Joseph, Peter, Gabriel et Frank recevront des parts égales qui seront de 200 dollars inférieures à la